



Action de Formation

GESTION DES CHIENS DIFFICILES EN REFUGE

Niveau 2

Cette formation a pour but d'apporter des compétences avancées aux agents animaliers en collectivité canine (pension, refuge, fourrière) afin de permettre une meilleure prise en charge des chiens dits « difficiles ».

▪ **Public visé :**

Cette formation concerne les agents animaliers salariés des collectivités canines. Elle peut également s'adresser aux éducateurs canins professionnels et bénévoles de refuge très investis dans la prise en charge des chiens difficiles.

▪ **Objectifs pédagogiques et compétences visées :**

- 1/ Établir un profil comportemental
- 2/ Créer un protocole de travail personnalisé
- 3/ Gérer la progression d'un travail d'éducation ou de rééducation

▪ **Prérequis :**

- ✓ Avoir suivi la formation Gestion des chiens difficiles - Niveau 1
- ✓ Justifier d'une formation professionnelle en éducation positive

▪ **Effectif :** Cette formation est prévue pour un effectif de 8 participants.

▪ **Nombre d'heures de formation & horaires :**

- ✓ 21 heures soit 3 journées de formation
- ✓ Horaires à confirmer en fonction des contraintes du refuge



▪ Déroulement :

2 semaines avant la date du début de la formation, une convocation écrite est envoyée à chaque participant accompagnée du support de formation en version dématérialisée.

○ Jour 1

- Introduction
- Présentation des animaux travaillés durant l'action de formation
- Le bilan comportemental : objectifs et points de vigilance
- Pratique en binôme du bilan comportemental d'un chien
- Définition des objectifs éducatifs personnalisés

○ Jour 2

- Les techniques éducatives bienveillantes pour améliorer la concentration, l'excitabilité, l'impulsivité, les peurs
- Les techniques de conditionnement et d'habituation pour favoriser l'acceptation du matériel (collier, muselière ou collerette)
- Mises en situations pratiques avec les chiens de la collectivité

○ Jour 3

- Mises en situation pratiques : amélioration des points de blocages et gestion de la progression
- Bilan de la formation

▪ Modalités pédagogiques :

Formation présentielle animée par un formateur Educateur canin DE & Comportementaliste possédant 3 années minimum d'expérience de terrain.

La démarche pédagogique est interactive et favorise l'acquisition de savoir-faire.

Apports méthodologiques et pratiques avec différents profils de chiens

Les stagiaires travaillent également en binôme ou demi-groupe, toujours encadrés par le formateur. Chaque atelier est suivi d'un debriefing collectif.

▪ Moyens pédagogiques :

- Moyens pédagogiques prévus par Animal University :



- ✓ Ordinateur portable avec présentation PowerPoint
 - **Moyens logistiques prévus par le Refuge :**
 - ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique, des terrains de pratique accessibles et permettant le travail en groupe, les récompenses alimentaires pour les chiens.
 - **Matériel à prévoir par les participants :**
 - ✓ Matériel de prise de note, des vêtements adaptés à la pratique (pantalon et chaussures fermées obligatoires).
 - **Tarifs :** Sur devis suivant la commande
 - **Modalités d'évaluations :**
 - Un questionnaire amont permet d'identifier l'expérience et les besoins particuliers de l'apprenant
 - L'évaluation des acquisitions de chaque stagiaire se fait à travers :
 - Les travaux pratiques proposés sur l'ensemble de la formation
 - Un retour oral individualisé après chaque exercice pratique
 - Une grille d'évaluation sur les compétences acquises est remise à la fin de la formation
 - Un questionnaire de satisfaction est rempli par chaque participant à la fin de la formation
- A l'issue de la formation, chaque candidat reçoit de l'organisme de formation habilité :
- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail
 - Une feuille d'émargement et d'attestation de présence

Contactez votre interlocuteur privilégié :

leonore@animal-university.fr